

SAINT-HERNIN



Bulletin municipal

N° 1 Septembre 2002

Le mot du maire

À l'heure où nous écrivons ces pages, cela fait seize mois que vous nous avez confié la gestion de la commune. Rappelez-vous, nous n'avions pas de programme mais trois priorités: une salle multifonctions, l'aménagement, la dynamisation du bourg et le réseau routier. Nous avions également garanti information et consultation.

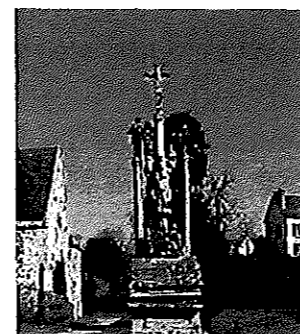
Qu'avons nous fait depuis seize mois ? C'est sans doute la question que vous vous posez.

Je passerai sous silence les péripéties et les polémiques inhérentes à la gestion au quotidien des problèmes de la commune. Concrètement nous avons lancé les études des grands chantiers précités et vous en serez prochainement informés et consultés plus précisément.

L'équipe municipale travaille pour l'avenir de la commune, c'est à dire à moyen et long terme. Nous aurons plus de chance de réussite si tous ensemble nous mettons Saint-Hernin au centre de nos préoccupations.

Nous souhaitons que ce bulletin soit un moyen de communication privilégié entre la municipalité et la population St-Herninoise; n'hésitez pas à nous faire-part de vos attentes et de vos suggestions.

Sincères salutations. Le maire, Jean-Claude Le Guélaff



Faisons le point sur l'état de l'avancement de nos projets.

Aménagement du bourg, salle multifonctions

Au cours de la campagne des municipales vous nous avez fait part de nombreuses réflexions concernant la réglementation de la vitesse dans le bourg.

Pour notre part, nous étions convaincus de la nécessité de l'aménagement du bourg en y intégrant la sécurité des usagers.

Nos conclusions ont été confortées lors de rencontres avec les quatre cabinets d'architectes urbanistes que nous avons sollicités. Notre choix s'est porté sur le cabinet "Réponses Associées", de Jean-Lin Hamel, pour mener l'étude d'aménagement, en collaboration avec la DDE. Il est bien entendu que cette étude fait partie d'un plan global qui prend en compte:

- L'acquisition de terrains pour une réserve foncière qui permettra la construction de nouveaux logements locatifs tout en maintenant l'accès à la propriété. Pour cette opération les transactions sont en cours pour l'achat de terrains à Mr. Calonnec, au bourg.
- La construction d'une salle multifonctions.
- La réalisation de couloirs de circulations, de places de parking, l'aménagement de l'espace permettant la sécurité des usagers et des piétons.

Cette étude globale subventionnée à 80% était absolument nécessaire pour décider des priorités. Nous vous la présenterons prochainement lors de réunions publiques où vous pourrez faire-part de vos suggestions.

Les routes

En juin 2001 nous avons sollicité le concours de la DDE pour une estimation concernant la remise à niveau de nos routes communales; cette estimation représente la somme de 610 000 € (4 000 000 F, 400 millions de centimes).

En 2001 nous avons investi pour un montant de 106 662 € (699 396 F) pour notre réseau routier, y compris l'élagage, les arasements d'accotements et le curage des fossés. En 2002 nous envisageons des travaux pour un montant de 117 650 € (771 733 F). (Voir plan joint). Ces travaux risquent de prendre du retard dû à l'obligation de commandes groupées et de l'intégration du syndicat de voirie à la CCP (Communauté des Communes du Poher).

Nous avons également entretenu les fossés aux endroits qui avaient posé problèmes lors des dernières inondations.

Par contre, nous sommes confrontés au problème du débroussaillage de nos routes. Celui-ci était effectué auparavant par le syndicat de voirie et aujourd'hui par la CCP.

L'an passé nous avons déjà signalé qu'il n'était pas acceptable que ces travaux soient réalisés à des périodes aussi tardives donnant lieu à des problèmes de sécurité, de service et d'esthétique.

A l'avenir, nous serons amenés à prendre une décision importante: soit la CCP réalisera les travaux aux périodes convenables, soit nous ferons appel à un privé ou nous investirons dans l'achat de matériels.

Cette année la CCP avait planifié le débroussaillage pour notre commune au mois d'octobre; suite à notre intervention, ces travaux ont débuté à la fin du mois d'août.

Assainissement

La directive européenne et ses décrets d'applications obligent les communes à mettre en conformité les installations d'assainissement pour 2005 (avec peut être un délai supplémentaire). Chacun d'entre nous sera concerné par cette réglementation. Au centre bourg cela passe obligatoirement par un assainissement collectif ou semi-collectif.

Pour cette opération une étude est également en cours et devrait s'achever rapidement. Vous en serez informés.

Aire de repos de Port de Carhaix

Dans cette opération nous n'avons pas répondu à la polémique, ni donné de réponses aux demandes de concertations par articles de presses interposés. Pourtant nous sommes ouverts et disponibles à la discussion, encore faut-il y mettre un minimum de formes.

En mai 2001, nous nous sommes aperçus que depuis un certain temps il était prévu au budget une somme de 6860,21 € (45 000 F) pour l'achat du terrain Priol à Port de Carhaix.

Nous avons consulté l'association "Les amis du port" représentant les saint-herninois, les carhaisiens et les motreffois, ensuite le SMATHA (Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de l'Hyères et de l'Aulne), dépendant du Conseil Général. Avec celui-ci, nous avons eu une concertation constructive à Châteauneuf du Faou, qui a contribué à la réalisation de l'aire de repos avant le mois de juillet, pour la plus grande satisfaction des riverains et utilisateurs. Il est bien entendu, que suivant la servitude, cet équipement pourra être évolutif. Une seconde phase de travaux reste à réaliser; elle concerne la sécurisation de l'accès et de la route qui descend vers Port de Carhaix.

Chemins de randonnées

La voie ferrée Carhaix-Rosporden est interrompue au lieu dit Koad Goaranveg. Le terrain Claustre étant à vendre nous avons saisi l'opportunité d'en faire l'acquisition, afin de poursuivre la continuité de cette ancienne ligne de chemin de fer, permettant ainsi de poursuivre le programme d'aménagement de nos chemins de randonnées.

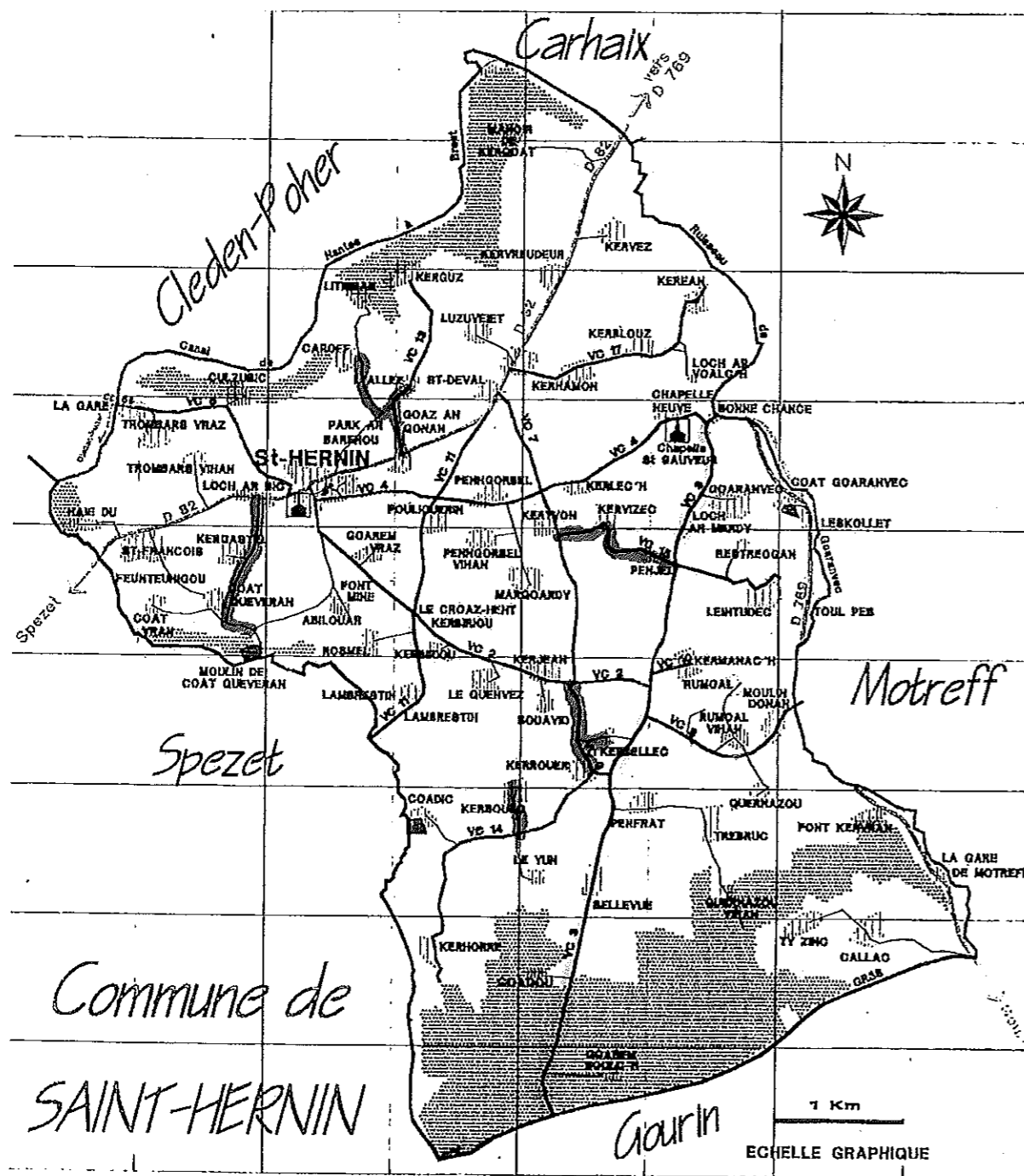
Bibliothèque municipale

L'ancienne équipe de bénévoles ayant souhaitée passer le relais, nous avons décidé de poursuivre l'activité de la bibliothèque. Les nouveaux animateurs s'emploient aujourd'hui à dynamiser et faire évoluer cette activité. Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau rayonnage qui va permettre un meilleur classement des ouvrages et nous envisageons prochainement celle de nouveaux livres. Nous avons ouvert récemment un coin vidéo constitué de 40 cassettes : 18 films adultes, 14 films enfants et 8 documentaires, que nous renouvelons tous les 2 mois auprès de la bibliothèque départementale.

Notre rôle consiste également à créer des activités autour de la bibliothèque. Nous avons l'an passé organisé la fête Halloween, une expo sur le passage à l'Euro avec des réunions d'informations, et cette année, nous avons fait venir un conteur congolais. Les personnes intéressées soit pour renforcer l'équipe de bénévoles ou pour proposer des activités seront les bienvenues. La bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Embellissement de la commune

Dès son arrivée, l'équipe municipale et plus particulièrement la commission embellissement a retroussé ses manches pour donner des couleurs au bourg (plantations de printemps, créations de massifs, décorations pour Noël). Très rapidement, une association s'est créée "Les 4 saisons", prenant le relais des élus et créant un phénomène "boule de neige" chez les saint-herninois amoureux des fleurs. Peu à peu, les quartiers commencent à s'organiser en équipe; gageons que ce mouvement s'amplifie et que, de cette façon chacun prenne en charge son environnement proche et participe ainsi à la valorisation touristique de notre commune.



Programme routier

En jaune les réalisations 2001 - En rouge les prévisions 2002

L'information

Nous nous sommes engagés à vous informer et vous consulter. Nous le faisons aujourd'hui par ce premier bulletin municipal, nous le ferons demain par nos prochains bulletins et des réunions de quartiers où nous pourrons débattre, être à votre écoute par des visites sur le terrain.

Vous trouverez ci-joint la carte de la commune et le découpage en quartiers ainsi que les lieux et dates de réunions.

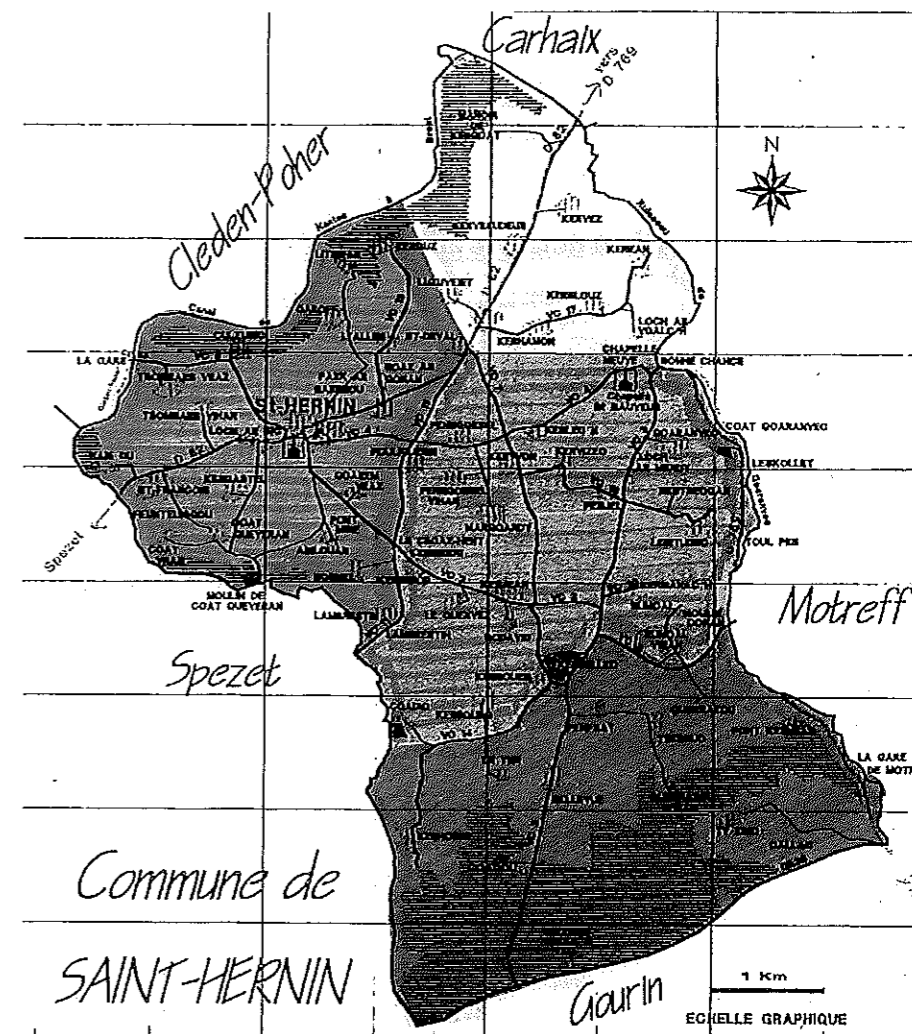
Programme des réunions de quartiers

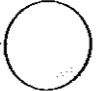



Port de Carhaix
Le vendredi 8 novembre 2002 à 20 h 30

Pont Kervran
Le vendredi 15 novembre 2002 à 20 h 30

Saint Sauveur
Le vendredi 22 novembre 2002 à 20 h 30

Le Bourg
Le vendredi 29 novembre 2002 à 20 h 30



-  SECTEUR n° 1 : REUNION A PORT DE CARHAIX
-  SECTEUR n° 2 : REUNION AU BOURG
-  SECTEUR n° 3 : REUNION A PONT KERVRAN
-  SECTEUR n° 4 : REUNION A SAINT SAUVEUR

Informations pratiques

Centre Hospitalier de Carhaix

Rue du Docteur Menguy

02.98.99.20.20

Centre Médico-social de Carhaix

14, rue du Docteur Menguy

02.98.99.31.50

Permanence assistante sociale, lundi et mercredi matin

Mutualité Sociale Agricole

Rue Jean Monnet, ZAC de Kérampuil

02.98.99.34.35

Permanence sociale le jeudi de 13h30 à 16h

Permanence administrative (retraites, cotisations...)

Les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} mardis de 13h30 à 16h30

Caisse d'Allocations familiales

1, avenue Ty Douar Quimper

02.98.98.39.41

Permanence au centre médico-social de Carhaix

Le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

Association locale d'aide à domicile en milieu rural (ADMR)

Mairie de Saint-Hernin

02.98.99.51.27

C.E.T.O.(Carhaix entraide par le travail occasionnel)

12, rue Brizeux Carhaix

02.98.93.25.46

C.R.A.M. (Assistante sociale)

Permanence en mairie de Carhaix

Le 2^{ème} lundi du mois, le matin, sur rendez-vous.

Permanence administrative le 1^{er} et 3^{ème} lundi de 9h à 12h.

C.P.A.M. en mairie de Carhaix

Dépôts et renseignements le mercredi de 9h à 12h.

Services d'urgences

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Gendarmerie 02.98.93.00.32

Urgences médicales 15

Les permanences

Le maire reçoit en mairie le mercredi de 10 h à 12 h. et sur rendez-vous.

Marie-Renée Lévénéz adjointe aux affaires sociales reçoit en mairie les 1^{er} et 3^e mardi du mois, de 10 h à 11 h.

Mairie: Tel: 02 98 99 51 27 Fax: 02 98 99 56 35

Internet: Site: www.saint.hernin.com Email: mairie.st.hernin@wanadoo.fr